COSTA VERDE

L'intercommunalité leader du tri et gestion des déchets

Marc-Antoine Nicolai et Marie-Thérèse Mariotti sont venus encourager leurs équipes. JACQUES PAOLI

Le magasin Cappia è Piglia ouvre demain pour accueillir les dépôts. PHOTOS JACQUES PAOLI

Le tri attitude prôné en Costa Verde porte ses fruits ! La communauté de communes occupe officiellement la plus haute marche du podium en matière de tri et de gestion des déchets, se signalant comme la première interco de Corse avec un taux de tri de 50,7 %.

Un chiffre éloquent sachant que le taux de tri moyen en Corse pour l'année 2020, est à peine supérieur à 37 %.

A la CCCV, la bonne nouvelle de ce classement a eu l'effet du « bon point » mérité, résultant d'un travail sur le terrain, soutenu, rénové, anticipé, depuis 2007. De la mise en place des points de collecte spécifiques pour regrouper le tri et les ordures ménagères, à l'installation des cabanes à cartons, des bornes de collecte de textile, à la collecte des huiles alimentaires, et la mise en pratique d'un plan bio déchets particulièrement ambitieux, avec pas moins de 2 500 composteurs individuels distribués conjointement avec le Syvadec, l'installation de deux composteurs partagés. Et une collecte porte à porte auprès de 160 professionnels qui a permis de détourner 500 tonnes de déchets organiques de l'enfouissement en 2019. A cela on ajoute des infrastructures de qualité et une recyclerie qui tourne à plein régime, une campagne sans relâche de sensibilisation au tri et une communication pédagogique par le biais des éco scola, de l'éco charte, et on obtient une place de leader, qui ne doit rien au hasard. De précurseur à leader, la CCCV récolte les lauriers d'un travail de longue haleine, fruit d'un investissement de 7 millions d'euros et une fiscalité constante à ce jour.

Sur le site de Levolle, la collecte des ordures est parfaitement organisée.

La Costa Verde est à la fois la bonne élève du tri, et l'exemple à suivre. En témoigne la visite récente d'une délégation de la Pieve di l'Ornanu, venue pour s'inspirer de ce qui se fait sur ce territoire leader. Un territoire préparé pour ne pas dire fin prêt à la promulgation de la Loi de Transition Energétique renforcée par le Paquet « Economie circulaire » qui impose la généralisation du tri à la source des déchets organiques au 1er janvier 2024.

Pour Marie-Thérèse Mariotti, 2e vice président déléguée aux finances et aux déchets, il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers : « *Nous avons marqué un essai, mais nous devons le transformer. La gestion des OM constitue plus de 50 % du budget général de notre EPCI. Nous avons des projets, comme le marché-Inversé (voir par ailleurs), qui suscite déjà beaucoup d'intérêt.* »

Le président Marc-Antoine Nicolai insiste sur le rôle de l'usager : « *Notre détermination doit inciter l'implication de la population, des professionnels et de l'ensemble des acteurs. Sans une prise de conscience collective le problème des déchets ne se réglera pas. Les maires et les élus doivent s'approprier cette problématique.* »

Le marché inversé « Cappia è piglia »

La CCCV ouvre le premier marché inversé Eco exemplaire de Corse où tout est gratuit. « U Cappia è Piglia » ouvre ce lundi 15 mars de 6h à 13h, ainsi que le mercredi et le vendredi. Le concept est simple : on y dépose des objets et on en récupère d'autres. Des rayons high-tech, ustensiles cuisine et vaisselle, livres, petits électroménagers, mobilier, déco, attendent vos premiers dépôts !

Une expérience inédite pour maximiser le recyclage, réduire l'enfouissement et renforcer l'emploi. Renseignements au 04.95.33.66.53.

JACQUES PAOLI